

LIGNIERES-ORGERES

Eté 2012

<http://www.lignieres-orgeres.fr>



ACTE
53

FUTURE
BOULANGERIE



COURSES
CYCLISTES



12 AOUT 2012

NOUVEAU
PARKING
ECOLE



CLASSE
DE
NEIGE





Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En cette période de la moitié de l'année nous avons du mal à croire, car le temps nous fait oublier, que nous arrivons à la période des vacances.

L'année scolaire est terminée et j'en profite pour féliciter ceux qui ont réussi leur examen et de leur souhaiter de bonnes vacances avant de reprendre la future année scolaire ou pour ceux qui ont terminé leurs études une bonne entrée dans la vie active.

Comme vous pouvez le voir, la construction du bâtiment de la boulangerie multiservices avance et le gros œuvre se termine. Maintenant les entreprises du second œuvre sont prêtes à intervenir.

Un petit rappel pour la sécurité : des démarcheurs continuent à sonner aux portes en prétextant représenter des associations diverses. Soyez toujours très méfiant et n'hésitez pas, en cas de doute, à nous informer en Mairie.

Nous avons eu le plaisir de voir à plusieurs reprises le nom de notre commune dans les journaux grâce à la troupe de théâtre ACTE 53 qui ont remporté plusieurs trophées, en particulier le plus grand Le Tréteau d'Or de la Mayenne – félicitations !

La fête communale se prépare – espérons que nous aurons de belles journées. Merci aux organisateurs.

Je termine en vous souhaitant de bonnes vacances et bon courage pour le travail en espérant le soleil.

Meilleurs sentiments

Le Maire

Jean-Luc THOMAS



Horaires d'Eté

FERMETURE DE LA MAIRIE EN JUILLET ET AOUT

- 1ère période : **Fermée du 13 juillet au 30 juillet inclus**
- 2ème période : **Fermée du 30 août au 4 septembre inclus**

BIBLIOTHEQUE

Pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque n'est ouverte que le samedi matin de 11 heures à 12 heures

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale sera fermée du samedi 28 juillet au Samedi 18 août.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Il n'y aura pas de permanence au cours du mois d'août.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre son secrétariat au **02.43.11.26.09**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE EN DEHORS DES VACANCES

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h-12h	13h-17h
Mardi	8h-12h	Fermée au public
Mercredi	8h-12h	Fermée
Jeudi	8h-12h	Fermée au public
Vendredi	8h-12h	13h-17h

@fin de faciliter notre contact

Adresse mail (*en Français : courriel*) : Nous vous invitons à faire connaître en Mairie votre adresse mail en nous envoyant un Courriel à :

mairie-lignieres-orgeres@wanadoo.fr.

INFORMATIONS UTILES

GARDERIE

La surveillance et l'animation sont assurées par Mme Christelle Guillouard, titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Le prix pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi est de 1,10 € de l'heure.

Le prix pour le mercredi est de 3 € l'après-midi.

Par ailleurs, cette garderie est ouverte tous les mercredis après-midi pendant les petites vacances scolaires au tarif de 3 € l'après-midi.

JOURS	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	7 h15 - 8 h 50	16 h30 - 18 h 45
MARDI	7 h15 - 8 h 50	16 h30 - 18 h 45
MERCREDI		13 h 30 - 18 h30
JEUDI	7 h15 - 8 h 50	16 h30 - 18 h 45
VENDREDI	7 h15 -8 h 50	16h30 - 18 h 45

CANTINE

L'inscription à la cantine se fait au mois - chaque parent est destinataire d'une feuille de présence qu'il doit remettre au secrétariat de Mairie **dans les délais impartis.**

Les repas seront, à compter de septembre 2012, livrés en liaison froide par la Société SODEXO.

Le prix du repas est fixé à 3,40 €.



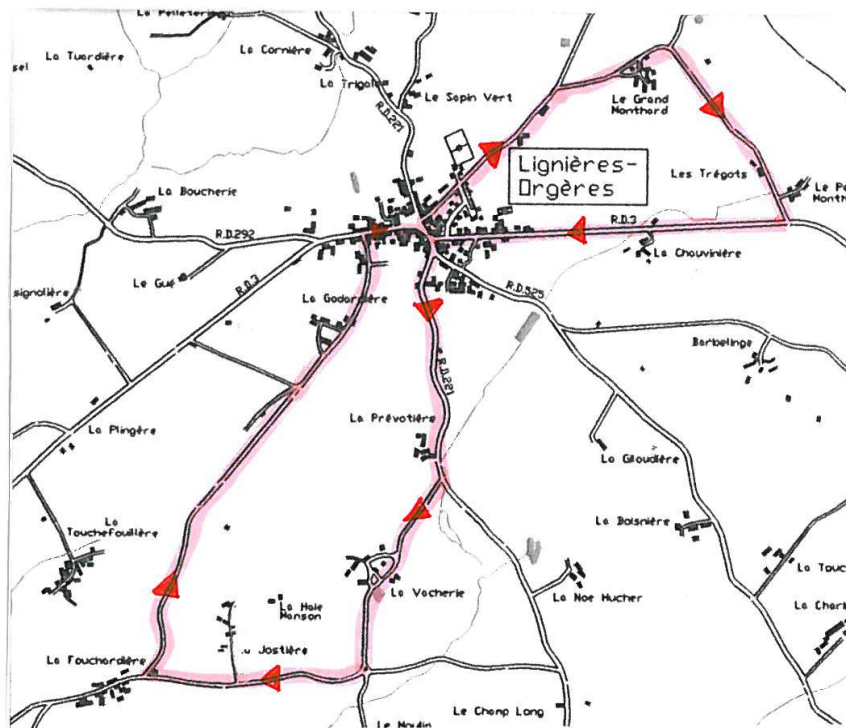
INFO COURSES CYCLISTES 12 AOUT 2012

Des courses cyclistes auront lieu le DIMANCHE 12 AOUT 2012 et afin que celles-ci se passent dans les meilleures conditions possibles de sécurité la **circulation de tous véhicules sera interdite, de 13 h à 18 h, même dans le sens de la course** (se reporter au plan ci-joint). De même le **stationnement de tous véhicules sera interdit dans les rues du bourg situées sur le passage de la course**.

Nous demandons donc aux riverains de ces courses de prendre toutes leurs dispositions pour leur déplacement. Pour les habitants du bourg il leur est conseillé d'utiliser les parkings suivants :

- **Derrière la Mairie en veillant bien à laisser libre l'accès à la caserne des Sapeurs-Pompiers,**
- **Parking du devant de la salle des fêtes**
- **Parking du cimetière.**

Nous lançons également un appel aux volontaires désirant être signaleurs (une dizaine de personnes supplémentaires sera nécessaire pour ce nouveau parcours). Vous inscrire auprès de M. Patrice LANDEMAINE tél : **06.34.95.14.50**.



Circuit




Sens de la course

Fête communale des 12 et 15 août 2012

Programme des festivités

DIMANCHE 12 AOÛT 2012

Vide-greniers à partir de 6 heures rue des Thuyas,  jusqu'à 18 heures.

Courses cyclistes « Grand Prix du souvenir Michel DESCLOS » organisé avec le

concours de l'Union Cycliste Alençon Damigny :




13 heures 30 : course cycliste avec départ différé pour les seniors licenciés catégories départementales (3,4) et (1,2).

15 heures 30 : course des 3^e catégorie suivie de la remise des récompenses
Le nouveau circuit traverse le bourg (7,5 km)

MERCREDI 15 AOÛT 2012

Matin : réveil en fanfare avec salves d'artillerie



11 heures : dépôt de gerbes aux monuments aux morts , suivi du vin

d'honneur à la Salle des Fêtes



A partir de 19 heures : barbecue champêtre derrière (ou dans) à la salle des fêtes avec animation musicale




Saucisse frites 5€ sur réservation au 02.43.04.60.15 avant le 12 août au soir

- ou 7 € sans réservation selon les stocks disponibles.

22 heures 30 : retraite aux flambeaux (départ de la caserne des Pompiers) suivi du

feu d'artifice « ALTO ».



Fête foraine  – Visite du musée de l'outillage les 12 et 15 août 2012.



Votre aide est toujours la bienvenue

- participer à la dernière réunion : vendredi 3 août 2012 à 20 heures 30 à la bibliothèque
- être signaleur des courses du 12 août (s'adresser à P. LANDEMAINE : 02 43 03 14 56)
- Participer à la vente des billets de tombola (s'adresser à Etienne PINSON 02.43.04.60.15)

COMITE DES FETES

Bilan d'activités et bilan financier 2011

Adopté lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2012

BILAN D'ACTIVITES

L'année 2011 a été riche en évènements avec

- Ses courses cyclistes en août (sur route) et novembre (cyclo-cross),
- Son défilé et son feu d'artifices autour du cinéma lors de la fête communale,
- Sa parade, ses friandises et son mini feu d'artifices pour Halloween.

Les courses cyclistes qui ont connu un réel succès avec la présence de plus de 100 coureurs ont également permis de faire connaître notre commune. Leur organisation sous la direction de Patrice LANDEMAINE, avec le support logistique de l'UCAD, a été une réussite.

Lors du défilé du 15 août préparé par Eric GOSSELET et son équipe, le public a pu apprécier la qualité des costumes.

Le président remercie tous les bénévoles qui ont participé à ces activités, tous les annonceurs qui nous soutiennent financièrement, la municipalité qui nous accorde une subvention, ainsi que tous les membres du bureau.

BILAN FINANCIER

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
15 août défilé + tombola	4.167,02	2.587,50	-1.579,52
14 août course cycliste	462,00	112,00	-350,00
14/15 août buvette	795,79	1544,00	748,21
12 novembre cyclo-cross	1.338,38	1670,50	332,12
Frais généraux	606,65	2904,97	2301,32
Total	7.366,84	8.818,97	1.452,13

- Solde du compte du 01/01/2011 7.719,16
- Solde du compte du 16/01/2012 9.171,29
- **Résultat positif 1.452,13**



NOS DECHETS

"JE TRIE COMME JE RESPIRE"

Création par le Conseil général du site internet : www.ecomotives53.fr . Ce site, simple et ludique, explique les gestes-clé de la campagne : « je trie, je composte, je recycle, je réduis mes déchets », donne des astuces « écomotivées », comporte une rubrique actualité sur la réduction des déchets,

LE TRI SELECTIF

Déchets **RECYCLABLES** préalablement triés : 3 types

Le **verre** (bouteille sans bouchon, bocaux de conserve, pots sans système de fermeture) dans le **container vert**.

Les **journaux, magazines, cartonnettes** (prospectus, suremballages, boîtes en carton,) dans le **container bleu**.

Les **bouteilles plastiques** (et leurs bouchons), **boîtes métalliques, briques alimentaires** (flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, aérosols, couvercles de bocaux, ...) dans le **container jaune**.

A déposer dans les points d'apport volontaire :

- 1 rue des Thuyas
- 1 sur le parking derrière la Salle des Fêtes
- 1 au bourg d'Orgères

NOUVEAU : Conteneur "**LE RELAIS**" pour déchets textiles sur le parking derrière la Salle des Fêtes

LES ORDURES MENAGERES

- Films d'emballages plastiques - papier gras - papier plastifié - tapisserie
- Petits emballages et barquettes en plastique (pots de yaourts, crème, ...)
- Boîtes ou sacs contenant des restes
- Lingettes et essuie tout, couche culottes

De préférence **utiliser les "MOLOK"** situés près des points d'apport volontaire, sinon les containers en campagne. Pour le bourg d'Orgères utiliser le container "ECO 5000".

LA DECHETTERIE

Elle se situe à LA PALLU (La Cofinière)

Le centre dispose de :

1 caisson 30 m³ pour la ferraille, 1 caisson 30 m³ pour les encombrants, 1 caisson 12 m³ pour les gravats, 1 caisson 12-15 m³ pour les cartons, 1 caisson 30 m³ pour les tontes.

Déchets concernés :

- Electroménager
- Ferraille (vélos, poussettes, radiateurs et autres métaux ...)
- Le tout venant (matelas, sommiers, téléviseur, fauteuil)
- Les gravats (excepté le plâtre)
- Bois
- les gros cartons
- les végétaux (tontes de pelouse et taille de haies)

Horaires d'ouverture des Déchetteries

	LA PALLU	JAVRON	PRE en PAIL
LUNDI	10h-12h	14h-17h	14h-18h
MERCREDI	10h-12h	14h-17h	9h-12h
VENDREDI		14h-17h	9h-12h
SAMEDI	10h-12h	14h-17h	14h-18h

Nota : Certains objets, refusés en déchetteries en raison de la réglementation en vigueur, doivent être repris par le fournisseur initial (ex : piles, consommables informatiques pneus, batterie, etc....)-

- **Pour Info :**

Pour les vêtements - jouets - mobilier en bon état : penser aux Organisations Caritatives.

Pour l'électroménager et l'informatique : penser aux Repreneurs

Pour les piles : à la Mairie ou à l'agence postale

Pour les cartouches d'encre : chez votre fournisseur habituel

Pour les médicaments périmés : chez votre pharmacien

Pour les batteries et pneumatiques : chez votre garagiste

Cette compétence relative aux déchets est du domaine de la **Communauté de Communes des Avals** <http://www.cc-avaloirs.fr>